

Annexe 2- Tableau des actions 2022-2023 dans le cadre du Plan de lutte contre la précarité

Actions à engager 2022-2023	Budget Total	Financement Métropole	Financement Etat
Amélioration thermique des logements	200 000	100 000	100 000
Insertion par le logement	195 000	97 500	97 500
Fabrique de l'inclusion numérique	150 000	75 000	75 000
FAJ collectif	600 000	300 000	300 000
Mobilité inclusive	90 000	45 000	45 000
Accompagnement des acteurs de l'économie de la débrouille	20 000	10 000	10 000
Santé / lutte contre l'obésité infantile dans les QPV (cité éducatives)	50 000	25 000	25 000
La bonne mer	95 000	47 500	47 500
Changement des pratiques alimentaires	80 000	40 000	40 000
Récréer une offre alimentaire locale et de qualité accessible	120 000	60 000	60 000
Meet My Mama	80 000	40 000	40 000
Plan de travail	50 000	25 000	25 000
Point accueil santé mentale : Projet expérimental	60 000	30 000	30 000
Etat des lieux mobilité inclusive	30 000	15 000	15 000
Accès à l'Eau et à l'Assainissement des squats et bidonvilles	200 000	100 000	100 000
Mobilité – gratuité des transports pour faciliter l'accès à l'école pour les mineurs des bidonvilles	144 000	72 000	72 000
TOTAL	2 164 000	1 082 000	1 082 000